

Association des Abonnés

AU

TÉLÉPHONE

Amélioration des Communications électriques et postales



SIÈGE SOCIAL :

47, Rue des Mathurins

PARIS

Téléphone 112-41

Code français A Z



MAI 1908. — N° 47

CARALP

TAILLEUR

1 et 3, rue Laffitte — Téléphone 299.31

PARIS

COUPE NOUVELLE EXCLUSIVE

SUPPRIMANT LES ESSAYAGES

ÉLÉGANCE ET AISANCE

Réussite de tous Vêtements assurée

PAR LE

MOULAGE DU BUSTE

Renseignements confidentiels - Recherches intimes

POLICE OFFICIEUSE

LOUIS GUILLAUME, *
Ex-Insp^r de la Sûreté, DIRECTEUR
3, place des Batigno les
(à 3 minutes gare Saint-Lazare)

RENSEIGNEMENTS
CONFIDENTIELS
ET INTIMES

*

POLICE OFFICIEUSE

Projet
de mariage.
Infidélité.

Séparation de corps.
Divorce. Surveillance
filature de jour et de nuit
par agents des deux sexes.
Surveillance d'aliénés. Pro-
tection contre le chantage.

Agents spéciaux pour surveil-
lances et filatures dans villes
d'eaux. Villégiatures mondaines.
Bains de mer. — FRANCE ET ÉTRANGER.

Téléphone 538-77.

Adresse télégraphique : LOUGUIL-PARIS



TOUJOURS

A MIEUX

Sur demande adressée à AMIEUX FRÈRES,
Nantes, il sera envoyé un petit poisson-surprise.

ACHETEURS!

VOULEZ-VOUS REVENDRE

votre automobile après un long service sans perdre sur le prix d'achat?

Achetez une

DE DION-BOUTON

Les DE DION-BOUTON sont des billets de banque dont on peut faire la monnaie à n'importe quel moment.
Usines à Puteaux (Seine)

Demander le Catalogue A. T.

ENTREPRISE GÉNÉRALE de TRAVAUX de

COMPTABILITÉ

96

RUE DE RIVOL

(Angle du Bd Sébastopol)

JAMET I. O., BUFFEREAU A. O. & AUSSOUR A.

Experts-Comptables près les Tribunaux

Dirigent et contrôlent personnellement les Travaux qui leur sont confiés. TÉLÉPHONE 305-82
Conditions modérées.

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION

Téléphone 112.41
Code Français A Z

DES

Abonnés au Téléphone

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII^e Arrond^e)

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

" LES TÉLÉPHONES "

" ASSOCIATION DES ABONNÉS "

« L'excès du mal, parfois, engendre le remède; et la crise téléphonique a, durant l'été dernier, amené la constitution d'un organisme nouveau et précieux : l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE. La tentative mérite d'être signalée et suivie, parce que, d'abord, elle est d'un intérêt immédiat et peut faciliter beaucoup la tâche du Parlement et de l'Administration; ensuite parce qu'elle a de l'avenir et nous présente un exemplaire typique d'une forme de groupement qui se développera de plus en plus dans les sociétés futures : les groupements de consommateurs. »

« Le Parlement et l'Administration doivent donc s'habituer à tenir compte de ces Associations qui unissent les gens spécialement intéressés au bon fonctionnement de telle ou telle industrie d'Etat. Les représentants de l'Etat ne doivent traiter ni en intrus, ni en adversaires ces citoyens qui ont le droit d'exiger d'être bien servis et dont le concours peut apporter une aide efficace et indispensable à la réussite de l'exploitation. Pour faciliter cette collaboration, un groupement des Abonnés, l'ASSOCIATION DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE, est nécessaire. Il ne faut pas le décourager, mais l'encourager, au contraire, en lui prouvant qu'on tient compte de ses doléances, accueillir ses délégués, les initier au fonctionnement de tous les rouages, solliciter leur contrôle..... »

(Extrait du Rapport présenté au Parlement, au nom de la Commission du Budget, par M. MARCEL SEMBAT, Député de la Seine, Rapporteur du Budget des Postes, Télégraphes et Téléphones.)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis de Montebello, 12, rue de Prony, Tél. 513-31.

Vice-président : M. E. Archdeacon, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.

Trésorier : M. P. Gréténier, Négociant-Commissionnaire, 21 bis, rue de Paradis. Tél. 258-87.

Secrétaire : M. F. Thévin, Editeur, 38 bis, Avenue de la Grande-Armée. Tél. 546-78.

Membres : MM. A. Giraudeau, 169, boulevard Malesherbes. Tél. 507-46.

Robert Gangnat, agent général de la Société des auteurs dramatiques, 8, r. Hippolyte-Lebas.

Membres : MM. Lauzanne, Architecte, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

Edouard Leblond, entrepreneur, 61, rue de Maubeuge.

P. Munier, 38, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine. Tél. 535.

le Dr Léon Petit, Secrétaire général de l'Œuvre des Enfants Tuberculeux, 7, rue de Messine. Tél. 587-89.

Max Richard, Président de la Chambre syndicale de l'Automobile, 24, avenue des Champs-Élysées. Tél. 516-78.

Henri de la Valette, ingénieur des mines, 12, avenue Kléber. Tél. 648-90.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne, Tél. 512-11.

Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Boiëldieu. Tél. 148-96.

Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.

Rodanet, Avocat à la Cour, 19, rue d'Aumale, Tél. 248-16.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 12, rue du Mont-Thabor. Tél. 292-50.

L. Schmoll, Avocat à la Cour, 14, rue Lord Byron. Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 522-43.

Tollu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-32.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.

INGÉNIEUR-CONSEIL

M. Herbert-Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.

Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

BEDEL & C^{IE}

BUREAU CENTRAL
18, Rue Saint-Augustin (II^e)
TÉLÉPHONE 259-24

DÉMÉNAGEMENTS

PARIS

BUREAU
Avenue Victor-Hugo, 18
(Passy) XVI^e arr.
Téléphone 664-85

MAGASINS

R. Championnet, 194 (av. St-Ouen) 18 ^e	Téléphone 511-19
R. Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV ^e	709-32
Rue de la Voûte, 14, XII ^e	916-68
R. Véronèse, 2 et 4 (Gobelins) XIII ^e	819-10
Rue Barbès, 16 (Levallois)	530-65
Av. de Saxe, 42	

Recouvrements à forfait de toutes créances
Tous les Frais de poursuites à notre charge (Rien à payer en cas d'insuccès).

REPRÉSENTATION DEVANT TOUS TRIBUNAUX, Civil ou de Commerce
Concordats, Liquidations Judiciaires et Amiables, Faillites, Rédaction d'actes.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE
Renseignements gratuits. — Pas d'avance à faire.

PRÊTS DE TOUTE NATURE. — ASSOCIATIONS, COMMANDITES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CONTENTIEUX
14, Place Clichy, PARIS
TÉLÉPHONE : 504-37

ANNUAIRE 1908

L'Annuaire officiel commence enfin à être mis en distribution.

Nous serions heureux de recevoir l'opinion de nos lecteurs à son sujet : la publicité qui y figure sous toutes les formes nous paraissant, notamment, comme nous l'avons déjà dit, sortir du cadre d'un organe officiel.

En cas de réclamation urgente, s'adresser toujours à

L'Association des Abonnés au Téléphone

47, Rue des Mathurins. — Téléphone 112-41

SOMMAIRE

	Pages.		Pages.
Comment sortir du gâchis téléphonique, par M. de Montebello	3	Pourquoi la Batterie centrale causera des mé-comptes	10
Nos rapports avec l'Administration	6	L'assemblée générale du 13 avril 1908	11
A quoi sert l'Association des Abonnés	7	Notre infériorité téléphonique : Une statistique édifiante	12
L'Annuaire de 1908	7	Remises à nos adhérents	15
Une réforme avortée : Pourquoi le projet de loi n'est pas viable	8		

Comment sortir du gâchis Téléphonique.

La Faillite de l'Administration.

Le rôle de l'Association des Abonnés.

L'Administration est impuissante.

Il faut recourir à l'Industrie privée.

La crise téléphonique s'aggrave de jour en jour.

Malgré les promesses de l'Administration, les Abonnés n'ont constaté jusqu'à ce jour aucune amélioration notable dans le service déplorable des téléphones. Et l'avenir ne s'annonce pas mieux que le présent.

L'Association des Abonnés au Téléphone n'a cependant pas ménagé ses efforts depuis quatre ans, et nul ne peut l'accuser d'avoir manqué de bonne volonté, de patience et de désintéressement.

Nous avons étudié la question téléphonique, à la place de l'Administration endormie dans sa routine. Avec le concours de spécialistes éminents de France et de l'étranger, nous avons établi un programme de réformes.

Ce programme, M. Bérard avait promis de l'étudier, mais il n'a cherché qu'à éluder la question, en bernant sans cesse les Abonnés.

Son successeur, M. Simyan, l'a étudié et, après en avoir reconnu l'utilité et l'urgence, il l'a adopté entièrement en principe. Malheureusement le projet de loi qu'il vient de présenter, est absolument informe et inapplicable, tant par sa teneur, que par l'opposition qu'il suscite déjà à la Chambre, et par l'hostilité systématique qu'il rencontre dans sa propre administration.

De son côté le Parlement est impuissant à faire lui-même la réforme télé-

phonique et à mettre sur pied un projet cohérent et rationnel, car l'Administration ne lui fournit pas les renseignements nécessaires.

C'est donc l'avortement complet des réformes.

*
* *

En présence de cette lamentable faillite de l'Administration, il nous est impossible de patienter plus longtemps.

A une situation anarchique, il faut un remède énergique et radical.

Nous ne voulons plus de promesses qui ne sont jamais tenues, et qui, après quatre ans d'atermoiements et d'attente, aboutissent à l'effondrement total.

Nos téléphones continuent à fonctionner de mal en pis. Ils sont les plus défectueux qui existent et nous rendent la risée du monde civilisé.

Car l'Etat est absolument impuissant à exploiter le téléphone, entreprise des plus délicates et d'une nature toute particulière.

*
* *

L'Etat est incapable au point de vue financier.

Pour mettre les téléphones à la hauteur des besoins actuels et assurer l'avenir, tant pour Paris que pour la Province, il faudrait plusieurs centaines de millions.

Les nécessités financières et budgétaires ne permettent pas à l'Etat de fournir un pareil effort.

Aussi le projet de loi du Gouvernement prévoit-il seulement 42 millions de crédits..... échelonnés en six ans ! Autant jeter une goutte d'eau dans la mer !

*
* *

L'Etat est incapable au point de vue technique.

Il a prouvé son impuissance à mettre sur pied avec rapidité un projet quelconque de réformes, rationnel et pratique.

La lenteur et la complication des rouages administratifs, la routine et l'inertie des bureaucrates ne permettent pas d'adopter à temps et avec décision les perfectionnements réalisés par la science.

Quand on s'est décidé à installer un nouveau système, il est déjà vieilli et remplacé à l'étranger.

*
* *

L'Etat est incapable au point de vue du personnel.

Il ne peut ni choisir, ni diriger convenablement le personnel chargé d'un travail très délicat, qu'il s'agisse de réparer les appareils ou de donner les communications.

Le recrutement se fait au hasard des recommandations.

Le personnel est écœuré et dégoûté par le favoritisme éhonté qui s'exerce à tous les degrés de l'échelle.

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, si son rendement est insuffisant ?

*
* *

L'Etat est incapable au point de vue commercial.

Il n'a aucune aptitude commerciale et industrielle.

Il ignore même ce que lui coûtent — ou lui rapportent — les téléphones !

Le personnel, inamovible, a un avancement automatique et n'est pas intéressé au développement et au bon fonctionnement du service.

Au lieu de chercher à développer sa clientèle, l'Administration fait tout son possible pour écarter les nouveaux abonnés.

Que penserait-on d'un commerçant qui aurait peur d'avoir trop de clients ?

*
* *

Voilà les causes de la faillite de l'Administration.

A cette situation il n'y a qu'un seul remède :

On ne peut réorganiser les téléphones qu'avec le concours de l'industrie privée.

Jusqu'ici nous n'avions pas proposé cette solution. Nous conservions encore des illusions sur les réformes que pouvait faire l'Administration.

Nous avons essayé loyalement de collaborer avec elle, de faire patienter l'opinion, de calmer les abonnés irrités.

Aujourd'hui la mesure est comble, après ce dernier et éclatant aveu d'impuissance que vient de donner l'Administration.

Il faut donc à l'Etat le concours de l'industrie privée pour l'aider à solutionner la question téléphonique.

*
* *

Seule une industrie privée pourra réunir le capital nécessaire, sans difficulté aucune, et mettre, en deux ou trois ans, le téléphone à la hauteur des besoins.

Seule l'industrie privée, qui n'a les mains liées par aucune bureaucratie compliquée, peut exécuter rapidement un programme de réformes.

Seule une entreprise particulière saura choisir un personnel soustrait aux influences politiques et apte à satisfaire sa clientèle ; des chefs compétents responsables et intéressés, directement et personnellement, à la prospérité de l'entreprise.

Une société, dont les capitaux sont en jeu, fera tout pour accroître ses bénéfices, et par suite, comme tout bon commerçant, elle s'efforcera de satisfaire sa clientèle, d'augmenter le nombre des abonnés et son chiffre d'affaires, *aussi bien à la satisfaction du public qu'au profit de l'Etat.*

*
* *

Abonnés du téléphone, êtes-vous satisfaits ?

Avez-vous constaté une amélioration notable depuis quatre ans ?

Non ! répondez-vous à l'unanimité.

Voulez-vous des réformes ?

Oui ! sans doute.

Eh bien ! Vous êtes le nombre ! Souvenez-vous que vous en avez la force.

Isolés, vous êtes impuissants contre l'Administration. Unis et groupés vous pouvez faire capituler la bureaucratie qui se reconnaît elle-même incapable, et imposer votre volonté au Gouvernement et aux Chambres,

L'heure est venue d'agir énergiquement et de montrer par des actes que nous n'entendons pas être bernés plus longtemps !

Plus nous serons nombreux et unis, plus nous serons puissants.

Tous les Abonnés, dans leur intérêt, doivent venir à nous.

Adhérez tous à l'Association des Abonnés au Téléphone.

MARQUIS DE MONTEBELLO,

Président de l'Association des Abonnés au Téléphone.

NOS

RAPPORTS AVEC L'ADMINISTRATION

Les efforts de l'Association pour obtenir des réformes.

M. Bérard ne voulait pas. M. Simyan ne peut pas.

Quel a été le rôle de l'Association des Abonnés vis-à-vis de l'Administration ? Quels ont été nos rapports respectifs ?

Il faut distinguer deux périodes.

Quand l'Association s'est fondée, elle a trouvé en face d'elle M. Bérard au Sous-Secrétariat des postes... et des téléphones.

Elle a réclamé immédiatement des réformes radicales et décisives. N'était-ce pas son but et sa raison d'être ?

M. Bérard a commencé par couvrir de fleurs l'Association et par promettre tout ce qu'on voulait. Mais, interprète de la bureaucratie attachée à sa routine, il était bien décidé à ne faire aucune réforme. L'événement l'a prouvé.

Pendant deux ans, il nous a bernés de fausses promesses, se dérochant sans cesse et ajournant la mise en chantier des réformes. Bref, pendant cette période, l'Association s'est heurtée à la mauvaise foi et à la ferme volonté de ne rien faire — masquées sous des fins de non recevoir plus ou moins ambiguës.

Une fois bien convaincue de la mauvaise volonté de M. Bérard, l'Association a entamé contre lui une campagne énergique — à laquelle la presse n'a pas tardé à s'associer — pour montrer son incurie et son incapacité. Nous avons eu enfin gain de cause, et M. Bérard disparut dans un remaniement ministériel, en octobre 1906.

*
* *

Avec son successeur, la situation changea de face.

Nous trouvions en M. Simyan un homme disposé à faire aboutir les réformes.

Nous lui avons soumis le programme que nous avions élaboré, au lieu et place de l'Administration, et il résolut, après l'avoir étudié, de l'appliquer entièrement.

En attendant, il sollicitait la collaboration de l'Association, donnait des instructions pour faire étudier sérieusement toutes les réclamations d'abonnés que nous présenterions, et s'efforçait de nous donner satisfaction en prenant une série de mesures de détail.

Malheureusement les réformes promises par M. Simyan n'ont pas tardé à avorter.

L'Administration, foncièrement impuissante, entrave systématiquement toute action et fait nécessairement échouer tous les projets de réforme, soit en traînant en longueur l'étude des projets, soit en paralysant l'exécution des mesures prises.

Le projet de loi, qui a été élaboré, est insuffisant et n'est pas viable.

D'ailleurs, la Commission du budget et la Chambre ne sont pas disposées à accorder les crédits nécessaires, même ainsi réduits. L'opposition des députés fait échouer la réforme du service de nuit.

Bref M. Simyan, qui voulait faire des réformes, n'a pu, depuis dix-huit mois, réaliser aucune amélioration importante et effective.

Il ne saurait en être autrement avec les rouages administratifs actuels, dont la lenteur et la complication font obstacle à toute réorganisation sérieuse.

Un Sous-Secrétaire d'Etat ne pourra jamais avoir d'action efficace sur son Administration, qui connaît son incompetence inévitable. Ame-

né par les hasards de la politique à la tête des téléphones, son règne est éphémère: il disparaît dès qu'il commence à se spécialiser, et on ne peut tabler sur ses promesses, car il lui est impossible d'assurer l'avenir et d'engager ses successeurs.

La situation actuelle durera tant qu'on n'aura pas changé l'organisation administrative, et tant que les téléphones, au lieu d'un homme politique, n'auront pas à leur tête un technicien.

A QUOI SERT L'ASSOCIATION DES ABONNÉS

**A faire aboutir les réclamations de
ses adhérents. — A obtenir des réformes.
L'union fait la force.**

A quoi sert, nous demande-t-on parfois, l'Association des Abonnés au téléphone ?

Son rôle est double :

1^o Elle sert d'abord à donner aux Abonnés des satisfactions immédiates, *en transmettant leurs réclamations et en leur faisant accorder des sanctions rapides et efficaces*. A ce point de vue, nous devons reconnaître que l'Administration s'est toujours efforcée de nous donner satisfaction.

Des instructions ont été données par le Sous-Secrétaire d'Etat aux chefs de services pour que les réclamations transmises par l'Association des Abonnés soient prises en sérieuse considération et fassent l'objet d'une étude toute spéciale.

D'ailleurs, l'Abonné ne sait souvent pas à quel service il doit adresser sa réclamation : l'organisme administratif est si compliqué ! Neuf fois sur dix il se trompe. Il n'adresse pas sa plainte au fonctionnaire compétent. Celle-ci

subit d'abord, de ce fait, un retard sensible, et risque ensuite d'échouer dans un service, où elle sera classée, sans enquête, après une réponse de pure forme.

Au contraire, l'Association sait à quelle porte frapper suivant la nature de la réclamation. Elle obtient *toujours une enquête sérieuse et une solution rapide* : toutes les fois que la plainte est bien fondée, il est rare que l'Abonné n'obtienne pas satisfaction.

Tous ceux qui se sont servis de notre entremise n'ont eu qu'à s'en louer, et nous ont exprimé leur satisfaction.

2^o En second lieu, l'Association a un but d'intérêt général. Par la force que donne le nombre, elle seule peut faire pression sur l'Administration, agiter la presse et l'opinion publique, saisir le Parlement pour *obtenir les réformes mettant fin à la situation actuelle*.

Tout ce que l'Administration a fait ou essayé de faire, c'est sur les instances réitérées de notre Association.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons puissants pour contraindre les pouvoirs publics à faire les réformes qui s'imposent.

C'est donc l'intérêt de tous les abonnés de venir à nous.

Abonnés, adhérez tous à l'Association des Abonnés au Téléphone.

L'ANNUAIRE DE 1908

Un retard de quatre mois. — Publicité abusive et préjudiciable. — Les protestations de l'Association.

On a distribué cette année aux abonnés — après quatre mois de retard — l'Annuaire des téléphones. Ce retard a permis aux adjudicataires de s'économiser un supplément (au

détriment des abonnés) et d'écouler ainsi, dans l'intervalle, un annuaire privé et non gratuit.

Mais passons.

L'Administration paraît très fière du poids de son nouvel annuaire, Dix neuf cent quarante grammes ! Un record téléphonique (L'abonné préférerait le record de la rapidité dans les communications !) Et on nous a expliqué complaisamment qu'il avait fallu un train spécial pour le transporter. On ne nous dit pas si les facteurs, que l'Administration considère comme des bêtes de somme, participeront à l'allégresse administrative devant la surcharge qui leur est imposée, — puisqu'on ne veut pas renoncer à ce mode ridicule de distribution qui surcharge les facteurs, nuit au service postal, et prolonge pendant un mois une distribution qui devrait se faire en quelques jours.

Malheureusement tout ne s'apprécie pas au poids. Et certes l'Annuaire actuel ne s'est pas amélioré proportionnellement à sa lourdeur.

Sans doute, il y a quelques perfectionnements quant à la reliure et à certaines dispositions typographiques.

Mais la publicité intensive, qui est y faite sous toutes ses formes — *et contre laquelle nous avons énergiquement protesté les premiers, depuis six mois* — déplaît, avec raison, à la grande majorité des abonnés.

Les annonces envahissent tout et sont particulièrement encombrantes à la liste par professions. Elles font un tort énorme aux concurrents qui n'ont pas voulu faire de publicité dans l'Annuaire.

Dans la liste alphabétique, les noms des abonnés qui ont payé un supplément, ont été grossis, pour être plus apparents. Est-ce admissible ?

Un annuaire officiel ne devrait renfermer aucune publicité, tout au moins dans le corps de l'annuaire. Il n'y a rien de semblable dans les annuaires de l'Allemagne, ni même de l'Amérique, qui est cependant la terre classique de la publicité.

L'inscription des abonnés supplémentaires a été portée de 5 à 10 fr. la ligne. Pourquoi ? Pareille mesure est-elle juste et légitime ?

Nos protestations ont déjà eu un résultat utile. Dans les maquettes primitives de l'Annuaire, dont nous avons eu communication, chaque abonné principal n'ayant droit qu'à une ligne, on avait été obligé, pour les noms de professions, de faire des abréviations fantaisistes, véritables

charades qui prêtaient aux interprétations les plus saugrenues.

Il y avait un M. X., *couv.* : était-ce *couvent*, *couvreur*, *couveuses* ou *couvertures* ? M. Y., *cont.*, n'était certainement ni *contagieux* ni *contaminé*, mais il n'aurait sûrement pas été *content* ! Et M. Z., *us.* ? on pensait tout de suite à *usurier*, voire *usufruitier* !

Tout cela était grotesque. A la suite de nos protestations, on a procédé à une refonte complète, et ces abréviations ridicules ont été supprimées.

Libre à l'Administration de chanter victoire sur son Annuaire. Les abonnés sont d'un autre avis. Et ils se rappelleront *que notre Association a protesté la première et agira énergiquement pour qu'on mette fin à un état de choses préjudiciable à l'intérêt général.*

UNE RÉFORME AVORTÉE

*Pourquoi le projet de loi
n'est pas viable.*

Il est insuffisant. — Il ne sera jamais voté. —
L'Administration est incapable de l'exécuter. —
L'Administration avoue elle-même sa faillite.

L'Administration se rend fort bien compte du gâchis téléphonique dans lequel nous patageons. Mais elle est incapable de nous en sortir.

Pressée, harcelée par l'Association des Abonnés qui a mené une campagne vigoureuse pour réclamer les réformes, elle a fini par élaborer — avec quelle lenteur ! — un projet de loi dont l'exposé des motifs constitue *le plus complet éreintement de l'Administration fait par l'Administration elle-même.*

Depuis 1900, déclare l'exposé des motifs, « il n'a été possible de faire face aux besoins d'extension, c'est-à-dire au rattachement des nouveaux abonnés, que *par des mesures prises, pour ainsi dire, au jour le jour*, et dictées par les seules nécessités du moment... Aujourd-

d'hui encore, une installation de fortune existe au poste central de Gutenberg ». On donne aux téléphonistes « un nombre de lignes supérieur à celui qui correspond à une bonne exécution du service » (pages 16 et 17 du projet de loi).

Pour l'interurbain — c'est toujours l'Administration qui parle (p. 17) — « les communications à longue distance ne peuvent être obtenues qu'après des attentes souvent trop longues; parfois même *l'encombrement sur certains circuits est tel que les correspondants doivent renoncer à communiquer.* »

On ne peut proclamer plus clairement sa propre faillite!

Plus loin, le projet déclare que le développement du téléphone a dépassé toutes les prévisions de l'Administration — comme il les dépasserait encore dans l'avenir, c'est clair!

Imprévoyance, impuissance, l'Administration convient de tout.

Que fait-on quand on est incapable de gérer un grand service public? On s'en va, ou on prend un collaborateur.

L'Administration s'est condamnée elle-même. Qu'elle se retire, ou qu'elle trouve dans l'industrie privée un collaborateur mieux qualifié.

* *

— Pardon! va objecter l'Administration. Mais mon projet de loi? Voilà le remède!

Oui, parlons-en de ce fameux projet mort-né!

Ce projet ne peut vous sortir de la crise actuelle:

1° *Parce qu'il est incohérent et insuffisant;*

2° *Parce qu'il court au devant d'un échec parlementaire;*

3° *Parce que l'Administration serait incapable de l'exécuter.*

* *

1° *Il est insuffisant.* Ce n'est pas 42 millions qui peuvent réorganiser de fond en comble le déplorable service téléphonique parisien. On nous promet cinq nouveaux bureaux: à peine achevés — cela mettrait 6 ans, 10 ans peut-être, — ils seraient déjà pleins.

Et en attendant, où mettre les nouveaux abonnés? L'Administration avoue qu'elle n'a déjà plus de place.

Et l'augmentation formidable d'abonnés qui

serait provoquée par l'abaissement des tarifs? Le projet prévoit 80.000 abonnés, quand il s'agira d'en caser 200.000, peut-être plus. Il faut des lignes auxiliaires, du personnel, en grand nombre. A-t-on pensé à tout cela?

Il faudrait dix fois plus d'argent. Mais ces 42 millions représentent le maximum de l'effort que peut faire l'Etat. Et même cet effort, le fera-t-il?

On avait songé à demander les crédits à la Caisse d'Epargne qui aurait fait l'avance et aurait été remboursée par annuités. De cette façon on ne grevait pas le budget. Le ministre des finances s'y est opposé: sans doute parce que la Caisse d'Epargne est impuissante à faire cette avance.

Donc les crédits demandés grèveraient entièrement et lourdement le budget.

Le budget peut-il supporter cette charge?

Le Parlement le permettra-t-il?

Nous répondons: *Non!* sans hésiter.

* *

2° *Le projet court au devant d'un échec parlementaire.*

L'Administration elle-même l'avoue, et nous savons que des oppositions irréductibles vont se dresser à la Chambre au moment de la discussion. Rivalités politiques, oppositions financières, tout conspirera à l'échec total.

Et d'ailleurs, il sera trop facile de prouver que ce pauvre projet est incomplet et insuffisant.

* *

3° *L'Administration est incapable de l'exécuter.*

Lorsque le projet fut déposé, un journal affirma — d'après une interview plus ou moins exacte — que les travaux pourraient être exécutés dans un délai de *deux ans*.

Comment cela serait-il possible quand les crédits sont échelonnés sur *six ans*?

Et avec tous les retards auxquels l'Administration, toujours routinière et imprévoyante, nous a habitués, ce n'est pas trop de compter *dix ans*.

Or, à l'heure actuelle, il y a déjà des multiples pleins, complètement saturés. En supposant même qu'on raccroche les abonnés à des multiples quelconques — avec des dépenses

folles pour des câbles qui devraient traverser tout Paris — *dans deux ans il n'y aura plus une seule place disponible.*

Et le flot des nouveaux abonnés monte sans cesse.

Ce sera alors — de l'aveu même des techniciens — la crise téléphonique la plus effroyable, auprès de laquelle celle que nous traversons en ce moment n'est que de l'eau de rose.

Les abonnés veulent-ils en venir là? Qu'ils le disent. Sinon, qu'on se hâte de faire contribuer l'industrie privée à l'exploitation du *Téléphone*.

POURQUOI LA BATTERIE CENTRALE CAUSERA DES MÉCOMPTES

**Elle marche à merveille à l'Etranger.
Elle fonctionnera imparfaitement à Paris.**

On a fait la réforme à moitié. — Système incomplet et mutilé. — Nos avertissements ont été vains. — Nos prévisions réalisées.

Nous avons demandé et nous réclamons énergiquement le système de la Batterie Centrale, pour remplacer les méthodes archaïques de notre outillage téléphonique.

La Batterie Centrale a fait ses preuves à l'étranger. Elle fonctionne admirablement à New-York, où on obtient la communication en cinq secondes, et dans tous les Etats-Unis. On l'installe — ou on l'a installée déjà — dans la plupart des grandes villes européennes, Londres, Berlin, Bruxelles, etc., où elle donne toute satisfaction. C'est actuellement le système le plus perfectionné.

Sur nos instances, sous notre pression, l'Administration a dû se rendre à l'évidence et, après avoir reconnu la supériorité de la Batterie Centrale, a décidé de l'installer à Paris. Le premier bureau à Batterie Centrale — celui des Sablons — fonctionne depuis le 28 avril.

Et pourtant, d'ores et déjà, il est acquis que la Batterie Centrale causera à Paris plus d'un mécompte.

Les abonnés de Passy ont-ils vraiment constaté, depuis le 28 avril, une amélioration considérable dans leur service? Il ne semble pas. Et il s'agit d'un multiple entièrement neuf. Que sera-ce pour les vieux multiples transformés, « retapés » si l'on peut dire?

Dès à présent un fait est acquis: la Batterie Centrale, qui marche à merveille à l'étranger, fonctionnera très imparfaitement à Paris. On dirait que notre Administration, dans son incapacité, gâte tout ce qu'elle touche et détraque les meilleurs mécanismes.

Ici l'explication est bien simple. Notre Administration, ne voulant ou ne pouvant obtenir les crédits nécessaires pour une transformation totale, n'a adopté qu'*incomplètement* le système de la Batterie Centrale: c'est une Batterie centrale incomplète et mutilée qu'on installe à Paris. Faut-il s'étonner si elle fonctionne imparfaitement?

Au lieu d'avoir une source unique et centralisée d'énergie électrique (comme l'indique le nom même de Batterie Centrale), ainsi qu'on l'a fait partout à l'étranger, — on conserve les piles primaires dans les postes des abonnés. Or, ces piles, qui se détraquent sans cesse, constituent une des principales causes des dérangements actuels. La cause n'étant pas supprimée, le résultat restera le même: c'est-à-dire les détraquements continuels.

On n'a pas voulu unifier les appareils. La multiplicité des types d'appareils chez les abonnés, est, de l'aveu de tous les techniciens, un obstacle capital au bon fonctionnement du service. L'Administration a bien décidé, en principe, d'unifier le type des appareils: mais en fait, elle a renvoyé l'exécution de sa décision aux calendes grecques.

Non seulement les appareils transmetteurs et récepteurs sont de types différents, mais encore les « tableaux » des abonnés qui ont des postes supplémentaires. Sur cinquante types de tableaux, un seul s'adapte à la Batterie Centrale. Quant aux autres, il a été impossible de les transformer: tous ces abonnés, — un tiers environ des abonnés parisiens — continueront à fonctionner avec l'ancien système.

On voit à quel gâchis on aboutit quand on ne veut faire les réformes qu'à moitié.

Nous avons pourtant prévenu l'Administration.

Dès décembre 1905, nous avons crié : *casse-cou !* en prédisant tout ce qui devait arriver.

Nous avons réclamé impérieusement la suppression des piles et l'unification des appareils.

On n'a pas voulu nous écouter.

L'Administration ne devra s'en prendre qu'à elle-même si elle éprouve des mécomptes.

Cet échec lui servira-t-il au moins de leçon pour l'avenir ?

On peut encore réparer la grosse erreur commise, mais il n'est que temps d'aviser.

Le voudra-t-on ?

L'Assemblée Générale

du 15 Avril 1908

Allocution de M. de Montebello.
Nos rapports avec l'Administration.
L'avortement des réformes.

L'Assemblée Générale de l'Association des Abonnés au Téléphone s'est tenue le 15 avril, à 4 heures du soir, au siège social, 47, rue des Mathurins.

Des communications très importantes y ont été faites.

La séance était présidée par M. de Montebello, président, assisté de MM. Thévin, secrétaire, Giraudeau, Lauzanne et Munier, membres du Conseil d'Administration.

Après lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale, et du rapport sur la situation financière, qui est approuvé à l'unanimité, M. de Montebello prend la parole.

Il constate avec regret que la situation téléphonique ne s'est pas améliorée depuis l'année dernière : bien au contraire. L'an dernier, on avait l'espoir des réformes annoncées et promises : aujourd'hui, nous assistons à la faillite complète de l'Administration.

Nos rapports avec l'Administration.

Nous pouvons constater cette situation — poursuit le président — avec d'autant plus d'impartialité que nos rapports avec l'Adminis-

tration, depuis l'arrivée de M. Simyan aux affaires, ont été toujours excellents.

On nous a même accordé des satisfactions de détail qui ne sont pas négligeables, et dont il est bon de faire état.

Toutes les réclamations de nos adhérents, que nous avons adressées à l'Administration, ont été prises en considération sérieuse, des instructions spéciales ayant été données à ce sujet par M. Simyan : LA PLUPART ONT REÇU SATISFACTION.

Nous pouvons même ajouter que les réclamations transmises et appuyées par l'Association des Abonnés sont à peu près les seules qui fassent l'objet d'une étude, d'une enquête sérieuse de la part de l'Administration.

Avec plusieurs membres du Conseil, j'ai eu plusieurs entrevues avec M. Simyan, qui a toujours manifesté son désir de voir l'Association collaborer avec lui.

L'Administration nous tient au courant de ses travaux ; elle nous fait visiter les bureaux centraux en cours de construction. Bref elle agit envers nous avec courtoisie, et rend hommage à la puissance de notre Association et au rôle que nous jouons.

L'avortement des réformes.

Mais les satisfactions de détail qui nous ont été accordées ne sont que de la menue monnaie, dont nous ne pouvons nous contenter, dans l'intérêt général de tous les abonnés.

En ce qui concerne les réformes importantes, nous sommes bien obligés de constater que les efforts de l'Administration ont échoué sur toute la ligne, et que M. Simyan a été sans cesse paralysé et mis en échec.

Sans cesse on nous a retiré d'une main ce qu'on nous donnait de l'autre.

On nous avait promis 300 lignes auxiliaires qui devaient fonctionner en octobre dernier. Les lignes ont bien été construites, mais elles n'ont pas pu être mises en service à la date fixée, faute des groupes nécessaires où les rattacher.

En juillet dernier, on a réalisé... sur le papier l'autonomie des services téléphoniques de Paris. Mais la routine n'a pas tardé à reprendre le dessus, et le personnel, aujourd'hui, n'est pas plus spécialisé qu'auparavant.

On nous déclare qu'à l'avenir il sera toujours accusé réception par écrit des réclamations.

Mais depuis quelque temps, les réclamations des abonnés sont déviées sur un service où elles sont classées et enterrées. C'est pour cette raison que les réclamations de l'Association — qui sait où il faut les adresser pour qu'elles soient étudiées — sont toujours suivies d'effet.

On nous a promis le recrutement régional du personnel. En fait les influences et les recommandations politiques ont mis obstacle à cette mesure.

On nous avait annoncé un projet réorganisant le service de nuit si déplorable, par l'institution d'un personnel spécial. Un projet de loi, dans ce sens, préparé par M. Simyan, fut déposé en février dernier à la Chambre. Or, ce projet ne viendra jamais en discussion, parce que les employés actuels, pour qui le service de nuit constitue des heures supplémentaires payées, se sont prétendus lésés et ont fait pression sur des députés, qui se sont faits forts d'arrêter le projet.

De même pour les deux grosses réformes : la Batterie Centrale et l'extension du réseau.

La Batterie Centrale, que l'on installe en ce moment à Paris — avec des lenteurs et des retards infinis — causera plus d'un mécompte, parce qu'on a adopté incomplètement le système en vigueur à l'étranger. La conservation des piles chez les abonnés et la multiplicité du type des appareils feront obstacle au bon fonctionnement du système.

Enfin le projet de loi pour l'extension du réseau, réclamé depuis si longtemps et annoncé depuis dix-huit mois, échoue lamentablement. Il est insuffisant, il ne sera pas voté par la Chambre, et, le fût-il, que l'Administration est impuissante à l'exécuter. Ainsi le vaisseau qui portait nos suprêmes espoirs téléphoniques fait naufrage avant d'arriver au port!

En présence de cette situation, conclut M. de Montebello aux applaudissements unanimes de l'assistance, la seule solution est de faire appel au concours de l'industrie privée.

L'Association va commencer une campagne énergique pour aboutir à ce résultat.

La séance est levée à six heures.



NOTRE INFÉRIORITÉ TÉLÉPHONIQUE

Une statistique édifiante.

La France est devancée par toutes les grandes nations.

Au point de vue téléphonique, nous sommes au dernier rang des nations civilisées.

A cet égard les chiffres, avec leur éloquence concise et brutale, sont plus suggestifs que tous les raisonnements, et établissent péremptoirement notre infériorité sous tous les rapports.

*
* *

Prenons d'abord la longueur des lignes téléphoniques.

En 1904 — la proportion ne s'est pas altérée depuis — les Etats-Unis avaient 7 millions de kilomètres de fils, l'Allemagne 1.734.000, l'Angleterre 1.313.000 — et la France 514.000 seulement!

*
* *

Le nombre des abonnés est encore plus probant.

Il y avait, à la fin de 1906, 5 millions de postes téléphoniques aux Etats-Unis, 410.000 en Angleterre (pour 280.000 abonnés), 600.000 abonnés en Allemagne, et, en France, 165.000 seulement!

Londres, qui n'avait, en 1899, que 40.000 abonnés, comptait 118.000 postes à la fin de 1906 (84.000 de la Compagnie, et 34.000 du Post Office) avec 54 bureaux centraux. L'accroissement annuel des nouveaux abonnés est de 10.000 pour Londres, et de 40 à 50.000 pour toute l'Angleterre.

En regard, Paris compte 43.000 abonnés, avec un accroissement annuel de

3 à 4.000, avec huit centraux seulement.

* *

Voici maintenant la *proportion des abonnés par rapport au nombre d'habitants*.

Les Etats-Unis comptent un poste pour 16 habitants ; la Suède, un abonné pour 45 habitants ; le Danemark, un pour 50 ; la Suisse, un pour 54 ; l'Allemagne, un pour 100 ; l'Angleterre, un pour 143 ; — et la France, toujours bonne dernière, un pour 364.

Dans des villes de second ordre, comme Genève et Zürich, il y a respectivement un abonné pour 21 et pour 25 habitants, alors que Paris — la Ville lumière ! — en compte à peine un pour 65.

* *

Mais pour récolter, il faut semer. On n'affecte au développement du téléphone, en France, que des crédits notoirement insuffisants.

Le budget des Compagnies téléphoniques américaines se chiffre par milliards. La Compagnie Bell, à New-York, a refait trois fois de fond en comble, en seize ans, l'outillage téléphonique de la Ville — qui est le premier du monde. Ce qui ne l'empêche pas — au contraire — de faire d'excellentes affaires financières, et de distribuer à ses adhérents de très beaux dividendes.

En Angleterre, on a affecté au téléphone en 1906 — rien que pour le réseau de l'Etat, — une somme égale à 75 millions de francs (dont 37 1/2 pour Londres), et, en 1907, 150 millions.

Voici une comparaison édifiante des crédits inscrits au budget de l'Etat, pour les téléphones, en Allemagne et en France, pendant une période de cinq ans :

	Allemagne.	France.
1902	25.431.250 fr.	1.484.800 fr.
1903	27.618.750 —	2.124.114 —
1904	27.618.750 —	4.713.100 —
1905	34.343.750 —	4.148.266 —
1906	42.500.000 —	7.296.550 —
	157.512.500 fr.	19.766.830 fr.

Ces chiffres se passent de commentaires.

* *

Il importe de remarquer que, *dans le pays où le téléphone atteint son développement le plus intense, les Etats-Unis, le service est entre les mains de l'industrie privée.*

Proportionnellement à la population, il y a treize fois plus de téléphones aux Etats-Unis qu'en Europe.

Donc *l'initiative privée favorise treize fois plus que l'Etat le développement du téléphone.*

Les noces d'or du P.-L.-M.

La Compagnie P.-L.-M., qui est aujourd'hui quinquagénaire, a voulu fêter avec art ses noces d'or.

Elle a commandé au graveur Vernon une petite plaquette commémorative de sa fondation, et l'éminent artiste vient de terminer cette œuvre.

Sur une des faces de la plaquette, il a représenté l'antique diligence, dont les chevaux effarés se cabrent devant un viaduc où passe à toute vitesse un rapide à locomotive compound ; sur l'autre, on voit une Provençale qui offre à sa sœur la Parisienne des fruits cueillis la veille et des fleurs écloses le matin.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Exposition Internationale des applications de l'Electricité à Marseille (Avril-Octobre 1908).

La Compagnie, dans le but de permettre aux voyageurs partant des gares de son réseau de se rendre, à prix très réduits, à Marseille pour y visiter l'Exposition Internationale des applications de l'électricité, met à leur disposition les facilités de circulation indiquées ci-après :

I. — Billets d'aller et retour individuels valables 10 jours (dimanches et fêtes non compris) avec 33 0/0 de réduction.

II. — Billets d'aller et retour de famille (au moins 3 personnes) valables 10 jours (dimanches et fêtes non compris).

Les prix de ces billets comportent, sur les prix des billets individuels déjà réduits de 33 0/0, les réductions suivantes: pour la 3^e personne, 10 0/0; pour la 4^e, 20 0/0; pour la 5^e et chacune des suivantes, 30 0/0.

Les billets sont délivrés, du 10 avril au 31 octobre 1908, sans délai, dans les gares de: Paris, Nevers, Dijon, Lyon-Perrache, Clermont-Ferrand, St-Etienne, Nîmes, Valence, Chambéry, Grenoble, et, sur demande faite 48 heures à l'avance, dans toutes les autres gares.

III. — Billets d'aller et retour ordinaires, valables 30 jours (dimanches et fêtes compris) avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes.

Délivrance des billets, du 10 avril au 31 octobre 1908, sans délai, dans toutes les gares.

La validité de tous les billets peut être prolongée deux fois de moitié moyennant paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix des billets.

De Paris en Orient (via Marseille).

La Compagnie P.-L.-M., d'accord avec les Compagnies des Messageries Maritimes, Fraissinet et Paquet, délivre des billets simples valables 45 jours, pour se rendre, par Marseille, de Paris à l'un quelconque des ports ci-après: Alexandrie, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne, Jaffa, Port-Saïd, Batoum, Salonique, Odessa, Samsoun, etc...

Les agences de la Compagnie des Messageries Maritimes délivrent des billets d'aller et retour, valables 120 jours, pour se rendre, via Marseille, de Paris à Alexandrie, Port-Saïd, Jaffa, Beyrouth, Smyrne.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. (par la Bourgogne ou par le Bourbonnais).

Ces billets donnent droit à une franchise de 30 kilog. de bagages par place sur le chemin de fer; sur les paquebots, cette franchise est de 100 kilog. par place de 1^{re} classe et de 60 kilog. par place de 2^e classe.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans les gares de la Compagnie.

Paris-Oran.

Le train de luxe **Paris-Barcelone-Valence** est prolongé jusqu'à Carthagène avec continuation, par bateau, (Traversée en 9 heures)

entre Carthagène et Oran; il est en correspondance, à Oran, avec des express de et sur Alger.

Départ de Paris P.-L.-M., les mercredi et samedi à 7 h. 20 soir.

Arrivée à Carthagène, les vendredi et lundi à 8 h. 45 mat.
— Oran — — 6 h. 45 soir.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyage d'excursions aux Plages de la Bretagne.

Tarif G. V. n° 5 (Orléans).

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après:

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Questembert, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Ile-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosporden, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Châteaulin.

Durée: 30 jours.

Prix des billets (aller et retour):

1^{re} classe, 45 fr. — 2^e classe, 36 fr.

Faculté d'arrêt à tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

Faculté de prolongation de la durée de validité moyennant supplément.

En outre, il est délivré au départ de toute station du réseau d'Orléans pour Savenay ou tout autre point situé sur l'itinéraire du voyage d'excursions indiqué ci-dessus

et inversement des billets spéciaux de 1^{re} et de 2^e classe réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours du 50 kilomètres par billet.

Facultés données aux voyageurs pour se rendre sur l'une des plages de Bretagne desservies par le réseau d'Orléans.

1^o *Billets d'aller et retour individuels.* Ces billets de toutes classes, valables 33 jours, avec faculté de prolongation moyennant supplément, sont délivrés du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre à toutes les stations du réseau d'Orléans pour les stations suivantes:

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Quiberon, Saint-Pierre-Quiberon, Plouharnel-Carnac, Vannes, Lorient, Quimperlé, Concarneau, Quimper, Pont-l'Abbé, Douarnenez et Châteaulin.

Réduction de 20 à 40 % suivant la classe et le parcours.

2^o *Billets d'aller et retour collectifs de famille pour les stations balnéaires* délivrés du Jeudi qui précède la fête des Rameaux au 1^{er} Octobre inclus, à toutes les stations du réseau pour les stations ci-dessus, distantes d'au moins 60 kilomètres de la gare de départ et aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble.

Validité deux mois avec faculté de prolongation.

Réduction de 20 à 50 % suivant le nombre de personnes.

Faculté pour le chef de famille de revenir seul à ce point de départ et de voyager isolément à moitié prix du Tarif général pendant la durée de la villégiature de la famille entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

3^o *Billets d'aller et retour collectifs de famille de grandes vacances* délivrés à dater du 1^{er} Juillet aux départs des gares distantes d'au moins 125 kilomètres, et valables sans supplément jusqu'au 1^{er} Novembre inclus.

Réduction des aller et retour ordinaires pour les trois premières personnes, de 50 0/0 pour la 4^e, et de 75 0/0 pour la 5^e et les suivantes, sans que, toutefois, la réduction par personne puisse excéder 50 0/0.

Faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Mêmes facultés que ci-dessus pour le chef de famille.

Voyage collectif nécessaire pour trois personnes seulement.

Avis.

Afin de permettre aux touristes ainsi qu'aux familles de s'installer sur une des plages de Bretagne et de rayonner de là sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, délivre du jeudi qui précède la fête des Rameaux au 31 Octobre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (lignes de banlieue du réseau de l'Ouest exceptées), des abonnements individuels et de famille de première et deuxième classe, pour les côtes sud et nord de Bretagne (gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranchement vers la mer).

Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des côtes sud et nord de Bretagne, ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'un ou deux mois moyennant supplément de 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15 Novembre.

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 fr. en deuxième classe et de 130 fr. en première classe, lorsque la distance pour les parcours (aller et retour) n'excède pas 1.000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au-delà de 1.000 kilomètres, le prix est augmenté de 0 fr. 045 et de 0 fr. 065 (en deuxième et première classe) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

REMISES A NOS ADHÉRENTS

Accessoires de cotillon

C. Lafon (Au Cotillon universel), 120, r. Amelot, tél. 263-26. — Rem. 10 %.

Accessoires de pharmacie.

V. Bontemps, 20, r. des Francs-Bourgeois, tél. 266-15.

Agences commerciales

R. de Beaulincourt (Excel Trading Office), 54, rue de Bondy, tél. 434-55. — Remise sur les achats faits par son entremise.

Apéritifs sans alcool

Ferments apéritifs, 2, rue des Fossés-Saint-Bernard. Tél. 824-00. — Remise.

Appareils de désinfection

Guasco, 183, rue de Javel. Téléph. 730-16. Remise.

Appareils d'éclairage et chauffage

A. Grenier, 15, faubourg Montmartre, tél. 250-23. — Remise importante.

Appartements à louer

M^{me} Bourgeois, grands appartements meublés, 52, rue François I^{er} (Champs-lysées), tél. 675-86.

Arquebusiers

L. Chobert, 16, rue Lafayette, tél. 140-54. — 10 % sur la plupart des articles.

Articles de pêche

J.-B. Charbonnier, A l'Ancre d'Or, 32, rue Turbigo, tél. 119-56. — 10 %.

Assainissement des appartements

Brûleur Guasco, pour ôter mauvaises odeurs et contre maladies contagieuses, 183, rue de Javel. Téléph. 730-16. Voir aussi Désinfection. — Remise.

Automobiles et vélocipèdes

G. Coulon, 86, rue Chevallier (Levallois-Perret). Pièces détachées pour la vélocipédie, machines complètes. — 5 %.

Agence parisienne de la marque Coltereau, 6, rue Poisson, tél. 553-55. — 15 % sur cycles.

Kléber-Forest, 6, rue Poisson, cycles Saving, machines à coudre, tél. 586-92. — 10 %.

R. Dumoulin, 18, rue de Normandie (Asnières). Tél. 263. — Huiles et graisses spéciales pour automobiles. — 10 %.

Bandages, Bas varices, Ceintures

Marie frères, 108, rue de Rivoli, tél. 214-18. — 20 % sur tous articles. Puniel, fabricant breveté S. G. D. G., 179, faubourg Saint-Honoré (en face l'hôpital Beaujon), tél. 559-58. — 10 %.

Bières

Albert Roche, 17, rue Mathis, tél. 431-51. Bière supérieure de la Brasserie des Flandres (hors concours) ; Bière de la « Tour Carrée » ; Bière de la « Moissonneuse ». — 10 %.

Bijouterie

Bazar de Bijouterie et Horlogerie, 74, rue de Rivoli. Tél. 282-04. — 10 %.

Bois et Charbons

Magnant, 11, rue Boucary, bois, charbons, coke. — Remise aux membres de l'Association.

Blanchisserie

L. Nardot, 69, rue de Paris, tél. 95. (Boulogne-sur-Seine). — 5 %.

Bronzes d'art

Pinédo, statuaire moderne (fabricant), 137, rue Vieille-du-Temple, tél. 319-13. — 10 %.

P. Gabreau, 40, rue Louis-Blanc, tél. 420-58. — 10 % sur les œuvres de Barye-Jacquemart, etc.

Cafés, Thés, Chocolats

Caviezet, 52, boulevard de la Chapelle, tél. 406-88.

Cafés Jouve, 8, boulevard Bonne-Nouvelle, tél. 322-12. — 10 %.

Compagnie Française des produits « Fixater », 4, rue de Mondovi, tél. 233-40. — 5 % sur le chocolat au lait en bouteilles « Mondia ».

Corcellet (Au Gourmand), cafés, 18, avenue de l'Opéra, tél. 239-88. — 5 %.

Mexicaine Moran, 44, r. Taitbout, café, chocolat, servis chauds, tél. 126-27.

Chapellerie, Cannes, Parapluies

Clément (Chapellerie Anglaise), 117, rue Réaumur, tél. 221-42. — 10 %.

Coffres-Forts

La Sécurité, 20, Passage des Panoramas. — Remise à nos adhérents.

Déménagements

Walon, 106, rue Lafayette, tél. 423-66. — Forte remise.

Dentistes

Alexis Carpentier, 7, rue de Chabrol. — Remise aux adhérents, 20 % sur prothèse ; 10 % sur soins.

Désinfection à domicile

Sanatorium d'Auteuil. Proc. Guasco, 183, r. de Javel. T. 730-16. — Rem.

Drogueries vétérinaires

Droguerie vétérinaire du Château-Rouge, 38, rue de Clignancourt, tél. 429-87. — 10 %.

Epuration de literie

Sanatorium d'Auteuil, 183, rue de Javel. tél. 730-16. — Remise.

Ferments purs de raisins

Ferments Français, 2, rue des Fossés Saint-Bernard. T. 824-00. — Remise.

Fonds de commerces

Dagory, 13, boulevard Saint-Denis. — Vente et achat de fonds de commerces, industries, usines. Association. Rien à payer d'avance. Tél. 303-42. — Remise 10 %.

Fournitures dentaires

G. Carre, 7, boulevard Beaumarchais. — 10 % aux dentistes adhérents.

Fourrures

G. Piperaud, 82, boulevard de Sébastopol, tél. 213-06. — 10 %.

Horlogerie

Bazar de Bijouterie et Horlogerie, 74, rue de Rivoli. Tél. 282-04. — 10 %.

Huiles et Graisses industrielles

R. Dumoulin, 18, rue de Normandie, tél. Asnières 263. — 10 %.

Huiles et Savons

Aux Oliviers de Provence, 3, rue de Tombouctou, tél. 406-88. — 10 %.

Imprimerie et Publicité

Ploton et Chave, de Saint-Etienne. — P. Jourdan, agent général, 61, rue Condorcet, tél. 288-99. — 5 %.

Instruments de pesage

Pascal et Rebière, 3, rue des Innocents, tél. 316-28. — 10 %.

Lavabos et Robinetterie

E. Poincet (L'hygiène moderne), 20 et 27, r. de Cottes, tél. 905-83. — 10 %.

Location pour bals et soirées

Tournant et C^{ie}, 29, rue Copernic (Place Victor-Hugo), tél. 510-22. — 5 %.

Location de voitures

L. Avitabile, 31, rue Saint-Didier, tél. 690-54. — Remise de fr. 20 et 30 par mois sur les équipages.

Machines à écrire

Péray (machines Manhattan), 3 bis, rue Bleue, tél. 308-84. — 10 %.

Blanchard, (Machines à écrire d'occasion) et fournitures, 113, Bd Richard Lenoir, téléphone 930-94.

Masseurs

F. Roux, 16, rue Saint-Ferdinand, tél. 508-49.

Moteurs-Canots

Dalifol et C^{ie}, île de la Jatte (Neuilly), tél. 332.

Papeterie-Imprimerie

Imprimerie Moderne stéphanoise, Jourdan, 61, rue Condorcet, Paris, et Saint-Etienne, 4, rue du Grand-Moulin. — Remise.

Pharmacies

Fiévet, 53, rue Réaumur, tél. 145-77. — Remise 10 % sur les spécialités de la maison.

G. Vincent (pharmacie Centrale du Gros Caillou), 104, rue Saint-Dominique. — 10 % (sauf sur les spécialités, eaux minérales, huile de foie de morue).

C. Jacob (pharmacie Langlebert), 55, rue des Petits-Champs, tél. 300-73. — 10 % (sauf sur les spécialités étrangères à la maison, eaux minérales, acide borique).

Photographies

Anthony's, 44, rue Pasquier, tél. 322-85.

Paul Berger, 62, rue Caumartin, tél. 269-17. — 10 %.

Poissonneries

L. Voss, 44, rue de Longchamps, tél. 684-51. — 5 %.

Pose, nettoyage et garde de tapis

Chevalier, 3 bis, rue Blotière, tél. 715-56.

Pulvérisateurs

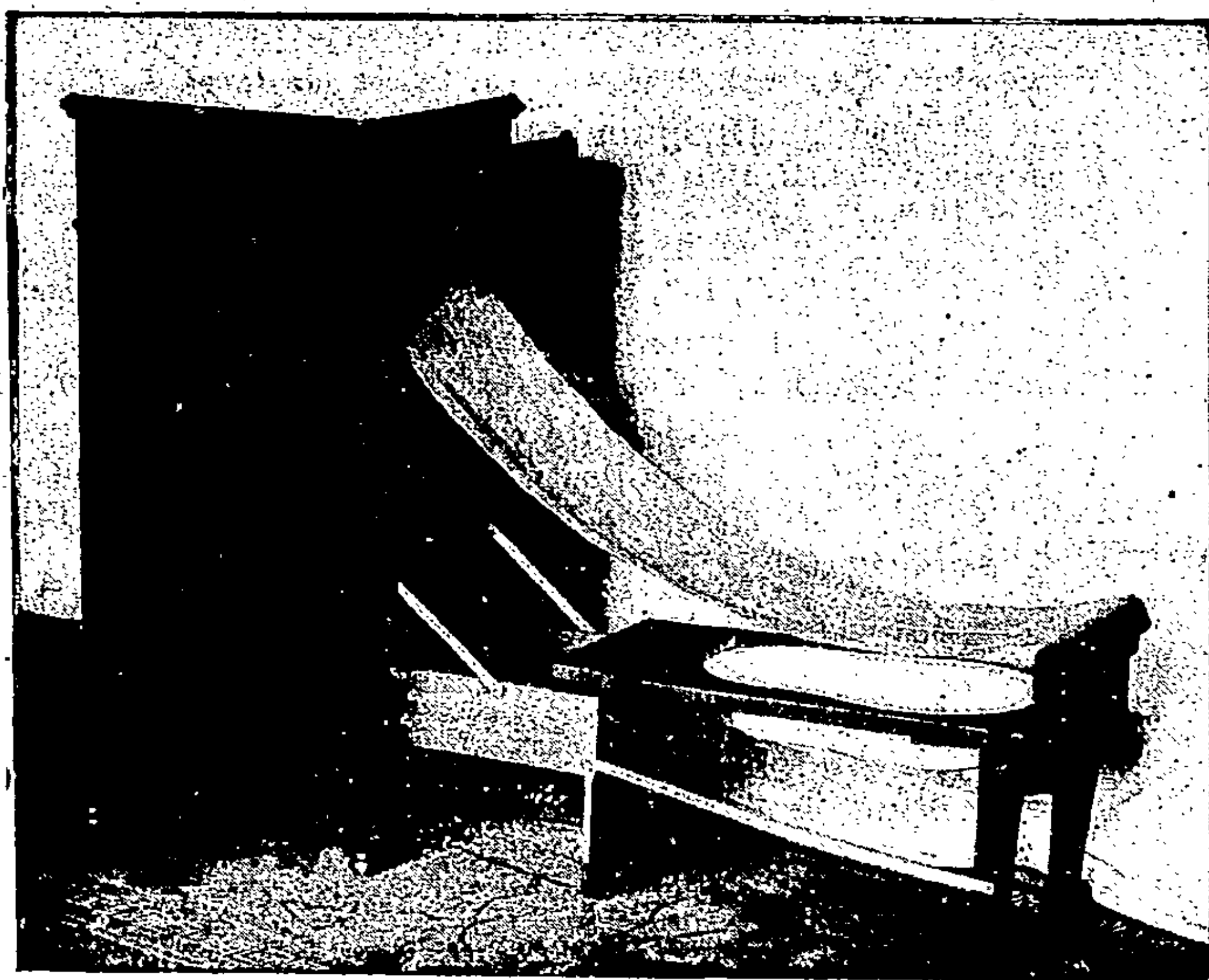
Ch. Vaast, 22, r. de l'Odéon, t. 810-38. — 20 % sur le pulvérisateur Vaast.

Tailleurs

Caralp, 1 et 3, rue Laffitte, tél. 299-31. — 10 % au comptant.

Vins

Grande Union Viticole de France, 85, rue Richelieu. Téléphone 26-221. — Remise 10 0/0 aux adhérents.



L'Indispensable

BREVETÉ S. G. D. G.

Table de Nuit à transformations multiples

Contenant tout ce qui est indispensable aux soins internes et externes de la femme.

**BIDET, BUREAU, COIFFEUSE
DOUCHE ET HAMAC**

permettant de prendre des bains complets et prolongés
des organes affectés.

A. GAUVAIN, Fabricant,

42, rue d'Avron, PARIS

TÉLÉPHONE
428-67

G. DEGUELDRE

29, rue Bouchardon, 29, PARIS

Chantiers à Aubervilliers et à Paris

Charbons, Cokes, Bois

Spécialité d'Anthracites anglais du pays de Galles
et Charbons pour Calorifères
et Appareils à basse pression.

DEMANDER TARIF PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

PRIME absolument gratuite

OFFERTE AUX ADHÉRENTS

La carte d'identité remise à nos adhérents
comporte un emplacement réservé à la photo-
graphie du titulaire.

Par suite d'un accord intervenu entre l'un des
plus habiles photographes de Paris,

M. ANTHONY'S, 44, rue Pasquier
(GARE SAINT-LAZARE)

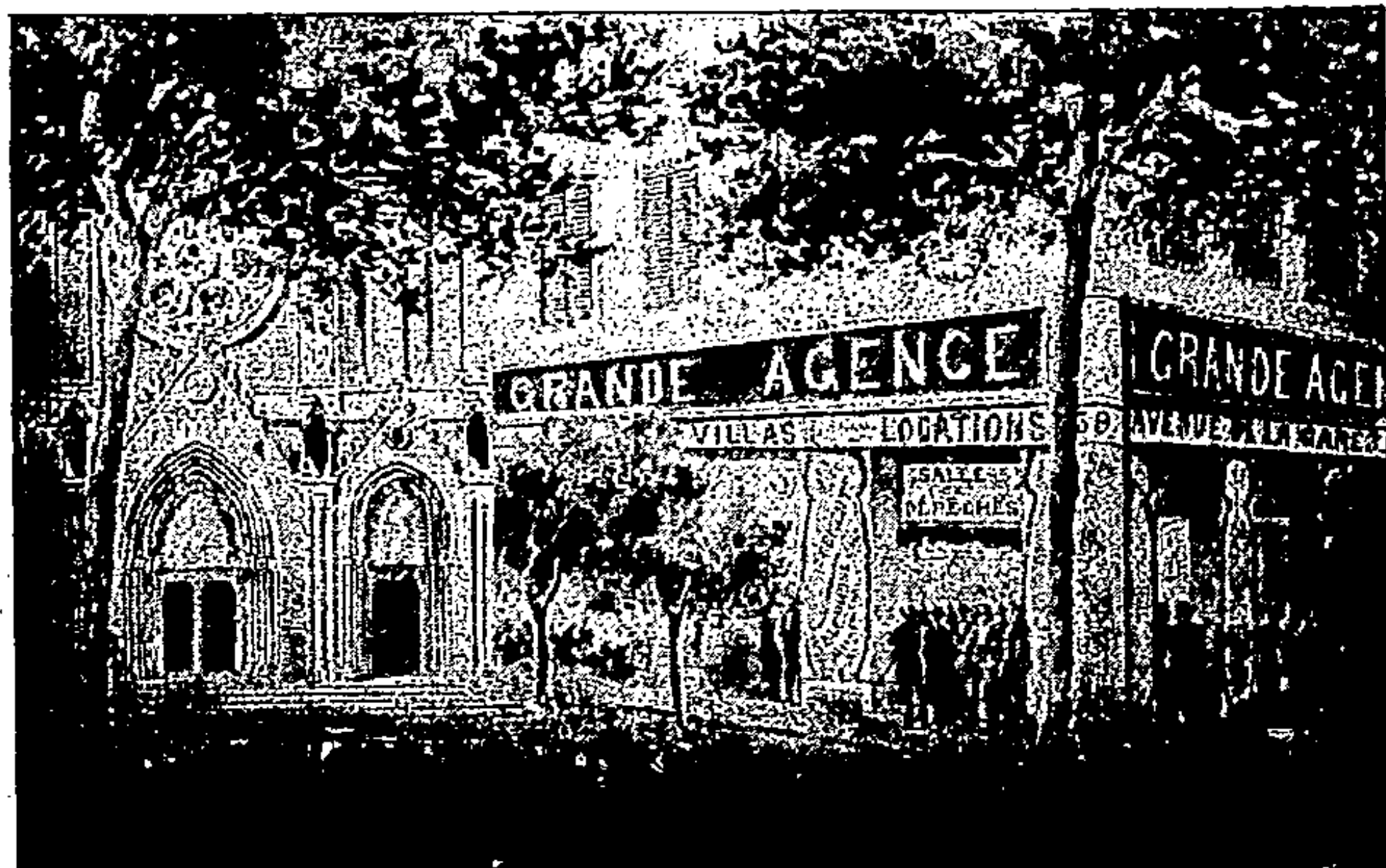
et l'Association, nous pouvons offrir *gracieuse-
ment* à tous les adhérents, la photographie qui
doit être apposée sur cette carte.

Se présenter muni de la carte d'identité à la

Photographie d'Art ANTHONY'S

44, Rue Pasquier (En face la Cour de Rome)
(GARE SAINT-LAZARE)

TELEPHONE : 322.85



Salle de Dépêches. ♦ Renseignements Gratuits.

Le Gérant, Noël Textier.

Grande Agence

NICE, 39, Avenue de la Gare, NICE

TÉLÉPHONE 10-13

MAISON DE PREMIER ORDRE
pour Renseignements à la Colonie étrangère

LOCATION DE VILLAS ET APPARTEMENTS

VENTES de Propriétés et de Fonds de Commerce, Hôtels, Pensions, etc.

La Rochelle, Imprimerie Nouvelle Noël Textier et Fils.